



Association pour la Valorisation du Patrimoine Architectural du Valentinois

C/O Atelier d'Architecture Thomas JOULIE
40, rue Barthou 26000 – VALENCE

PV de l'Assemblée générale ordinaire **Lundi 23 mai 2022 à 18h**

Chez Thomas Joulie et en visio conférence

Présents :

Adhérents : Thomas Joulie, Dominique Joulie, Chantal Burgard, Daphné Michelas, Jean Pierre Bos

Pouvoirs : Jean Hecquet, Alain Balsan, Bénédicte Reinhard, Maryse Joulie, Jacqueline Joulie, Eléonore joulie, Anne Hortense Parisot, Claire Barthélemy.

Invités : Marie Françoise Pascal adjointe à la Culture de la Ville de Valence – Mme Friche- Présidente de l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et arts, Chrystèle Burgard conservateur honoraire

Invités excusés : M. Soullignac, adjoint au maire de Valence chargé du patrimoine, Mme Markarian, conseillère municipale délégué au patrimoine et Noël Cessieux, président de la Maison de l'architecture de la Drôme.

Excusés : Julien Mathieu et Albert Cessieux

1. Rapport moral du président

Activités 2021

Malgré l'année Covid, et avec des réunions en visioconférence, beaucoup d'activités ont eu lieu :

- Janvier 2021 : un article du mensuel de la Mairie de Valence présente l'AVPAV
- 19 février : grâce au site Archival, l'historienne Lucie Mottet contacte l'AVPAV au sujet de Notre Dame du Rosaire qui est en cours de restauration, et dont le fonds Joulie/Rey a de nombreux plans d'origine de la construction.
- 20 février : rencontre avec Laurence Porte au sujet de plans du fonds Joulie/Rey sur les usines et propriétés de ses ascendants (famille Laurent) à la Sône en Isère :
- Newsletter N°2 : focus sur le Monument aux morts de Valence en cours de classement MH avec un beau dessin d'Henri Joulie
- 9 mars : contacts de Guy et Thomas Chomel, voisins de la Villa Lemaire réalisée par H.Joulie sur la rive gauche du Rhône à Tain l'Hermitage. Cette villa est menacée de destruction.
- Mai : Consultation du fonds Rey/Joulie par Henri de Lagarde qui possède quelques planches sur son château de Gazavel à Saulce. Il est en train de préparer un dossier en vue d'un classement. Depuis Daphné l'accompagne pour ce dossier de protection.
- 4 juin : journée de présentation de l'AVPAV à la médiathèque en partenariat et accueillis par Julien Mathieu et ses collègues : public qualifié et grand public - dessins des archives présentés très intéressants - Visite des archives un service devenu performant. Présentation de carnets d'architectes : Henri Joulie, Jean Paul Philippon (prêtés par le musée de Valence), R.Schmied et Y.Tixier
Lancement de la « lettre aux architectes » concernant leurs archives en partenariat avec les archives communautaires

- Juillet : visite de la villa Cessieux, label architecture XXème avec P. Canivet, propriétaire et architecte du patrimoine, et la DRAC et présentation des plans du fonds Rey-Joulie à Aurélie Vertu de la DRAC Auvergne, Rhône-Alpes, chargée de la protection des monuments historiques du 26, à la conservation régionale.
- Juillet : Appel de B. Chambre architecte chapelle de St Chignin en Savoie, dont le fonds possède parmi ses plus belles planches.
- Août : mise en place du dispositif « mécénat culturel » avec déduction du don de 66% pour les particuliers et pour les entreprises, (A mettre dans une NL avec des conditions)
Accord de l'administration fiscale pour que l'AVPAV bénéficie de la loi sur le mécénat culturel (art200-1 et 238 bis-1 du code général des Impôts=
- Septembre : visite du fonds par Omblin d'Aboville historienne et Thomas Bricheaux architecte, (ex chef d'agence chez Reppelin à Lyon installé près de Valence depuis peu) pour dupliquer les éléments concernant le Château de Murat à Valence
- 16 décembre : rencontre avec Noël Cessieux, président de la MAD au sujet de conseils pour les archives de Bernard Penel
- 16 Décembre : AG extraordinaire sur la modification des statuts demandée par l'administration fiscale

11 ou 12 fiches historiques liées au fond Rey-Joulie ont été éditées grâce à Daphné Michelas et Jean Pierre Bos

Achat : d'un Statif pour la numérisation des plans

Nouveau logo de l'AVPAV

Travail Webmaster de JP : 2 sites – AVPAV fonds Rey Archival : infos et activités

Adhérents : milieu essentiellement familial au départ qui s'élargit sur l'architecture moderne et contemporaine

Des projets pour 2022

- Mise en ligne de la NL N°5
 - autour de Pierre Bossan, un architecte symboliste par Philippe Dufieux, historien de l'architecture
 - Joannis Rey, un architecte mystérieux par Daphné Michelas, historienne
 - La stéréotomie ? l'art de la taille de pierre ou l'art du trait par Chantal Burgard
 - Xavier David, architecte chargé des travaux sur ND
- Diffusion en mai de la « lettre aux architectes » concernant leurs archives auprès des organisations professionnelles
- Conférence de P. Dufieux le 7 octobre sur Bossan dans la région en partenariat avec les archives communautaires à la Médiathèque
- Newsletter 6
Architecture d'après guerre : Eglises Ste Catherine (Michel Joulie), la chapelle de la Visitation (Béranger), celle du Pouzin (Biny) et références de l'époque. Cet article sera diffusé aussi dans la revue numérique QUI+EST

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité

2. Rapport financier

2.1 - Rapport Financier de l'exercice clos au 31 décembre 2021, quitus aux administrateurs :

Le rapport financier du trésorier fait ressortir au 31 décembre 2021 :

- Un résultat d'exercice de – 61,04 €, issu d'un total de ressources (cotisations et dons) à hauteur de 1 550,00 €, apportés par 18 adhérents, et d'un total de dépenses à hauteur de 1 611,04 €, dont :
 - 311,99 € d'acquisitions de fournitures
 - 720,00 € d'achat de prestations de services
 - 521,05 d'amortissements mobiliers
 - 58,00 € de frais bancaires

Après avoir entendu le rapport financier du Trésorier sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, l'Assemblée Générale en approuve tous les termes, affecte le résultat de l'exercice de - 61,04 € au compte Report à Nouveau, pour le porter à -5 301,58 € et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2021. Ceci à l'unanimité des membres présents et/ou représentés.

2.2 - Renouveau des administrateurs :

Après avoir constaté les candidatures de Thomas Joulie, Jean Hecquet, Chantal Burgard, Dominique Joulie et Julien Mathieu, l'assemblée générale approuve leur nomination en tant qu'administrateurs à l'unanimité des membres présents et/ou représentés.

2.3 – Cotisation 2022 :

L'assemblée générale adopte le montant de 25 € pour la cotisation 2022, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés.

2.4 – Budget 2022 :

L'assemblée générale décide à l'unanimité de reconduire un budget prévisionnel au même niveau, avec la même répartition de dépenses et ressources que le compte de résultat 2021.

3. Questions diverses et échanges :

Intervention de Mme Friche : quelles conditions de consultation du fonds : adhésion, dons ?

Quelle protection des textes ?

6 adhérents présents : comment développer et élargir l'adhésion ?

Intervention de Marie Françoise Pascal : comment mieux communiquer avec le grand public ?

Site patrimoine remarquable : partager l'expertise par un portail associatif ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H

Grand merci au président pour son accueil et le buffet qu'il nous a préparé.

Signature du président



secrétaire



trésorier

